

ENTREPRENDRE S'IMPLANTER, SE DÉVELOPPER

en bref

● PÔLE DE SERVICES PUBLICS, LE BÂTIMENT SORT DE TERRE



Le futur pôle de services publics, à Redon

Depuis septembre dernier, les travaux de construction du pôle de services publics, rue Charles Sillard à Redon, ont débuté. Ce bâtiment d'une superficie de 4 500 m² situé près de la gare de Redon réunira en un seul lieu les différentes structures d'accompagnement installées sur le territoire avec comme objectif d'unir leurs compétences pour répondre au mieux aux besoins des publics.

L'intégralité des locaux mis en location a trouvé preneur aujourd'hui, preuve que le besoin de mutualiser est clairement établi.

Le GIP Pays de Redon Bretagne Sud, la Mission locale, Pôle Emploi, la Medef, la Maison Professionnelle de la Formation (structure appartenant à la Région Bretagne), la coopérative d'Installation Inter'activ et quelques autres partenaires se partageront le rez-de-chaussée et le premier étage. Le second étage accueillera notamment Ati et Apasa, associations chargées de la protection juridique des personnes majeures. Le bâtiment devrait être livré en mai 2014.

« Une forte volonté d'ouverture »

Enraciné dans un passé industriel marqué, le territoire s'ouvre aujourd'hui vers de nouveaux marchés pour assurer son dynamisme économique.

Laurent Guihard, responsable du pôle développement économique du Codela, témoigne de cette évolution.



Pouvez-vous nous présenter les missions du Codela ?

Le Codela est l'agence de développement économique du Département de Loire-Atlantique. Son rôle est d'accompagner les projets de développement et d'implantation des entreprises, les filières et les clusters du territoire ainsi que les collectivités locales. Sur le territoire de la CCPR, nous accompagnons actuellement l'implantation de l'entreprise ARA et le développement de la société Chatal, à Saint-Nicolas-de-Redon.

Le territoire a un long passé industriel, où la filière automobile était centrale. Les acteurs économiques entendent aujourd'hui développer d'autres filières et conquérir de nouveaux marchés. Quel regard portez-vous sur cette dynamique ?

Le Pays de Redon est resté longtemps fermé sur lui-même ou essentiellement tourné vers l'économie rennaise. Il est pourtant idéalement positionné à proximité d'autres métropoles comme Nantes, Saint-Nazaire, Vannes. On sent aujourd'hui une forte volonté d'ouverture et de diversification des marchés, ce qui est essentiel pour assurer le développement économique du territoire. Se tourner vers des filières d'excellence comme l'aéronautique et miser sur les formations qualifiantes permettront de lui donner une visibilité nouvelle.

Selon vous, quels sont les atouts à développer ?

Le territoire forme de nombreux jeunes qui partent travailler ailleurs, notamment dans le bassin nazairien. Cela démontre que les formations dispensées sur le Pays de Redon sont reconnues à l'extérieur de ce territoire. Aussi, un axe fort à développer serait de renforcer les liens entre les hommes et les femmes formés ici et le territoire, afin de favoriser l'émergence et l'ancrage de projets économiques locaux, vecteurs de réussite pour le Pays de Redon.

Cap sur le transport et le développement durable

Pour accompagner l'emploi et la croissance des activités économiques sur le territoire, la CCPR soutient le développement de nouvelles filières.



Depuis plusieurs années, la CCPR mène une réflexion sur les filières à développer ou à créer, en adéquation avec le bassin d'emploi local et les capacités du territoire en termes de formation, d'innovation, d'accueil immobilier ou foncier et d'infrastructures à mettre en place. Le transport et le développement durable sont les deux axes privilégiés.

« La filière transport comprendra le développement de la sous-traitance industrielle sur les filières aéronautiques et nautiques, ainsi que la maintenance automobile, précise Sylvie Freuchet, responsable du service développement économique. La filière développement durable concerne les nouvelles énergies, les matériaux sains, les bio et agro technologies. »

Vers de nouveaux marchés

Ces deux axes de développement s'appuient sur la création prochaine de nouveaux équipements comme l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et le passage de la ligne Bretagne Grande Vitesse à Redon. Ils ont également été retenus au vu des opportunités apportées par de nouveaux marchés des métropoles limitrophes, notamment concernant l'activité industrielle de Nantes et de Saint Nazaire.

Le partenariat engagé avec plusieurs acteurs (institutionnels, économiques, monde de la formation et de la recherche) a permis d'avancer rapidement sur le développement de ces filières. Le projet de pôle de formation supérieure industrielle, à Redon, ainsi que la création d'un technopole permettant d'effectuer de la recherche appliquée et de dispenser des formations aux salariés, en sont la parfaite illustration.